
Don patriotique du citoyen Bosq, capitaine au 1er bataillon des Bouches-du-Rhône, annoncé par Couthon, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Georges Auguste Couthon

Citer ce document / Cite this document :

Couthon Georges Auguste. Don patriotique du citoyen Bosq, capitaine au 1er bataillon des Bouches-du-Rhône, annoncé par Couthon, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 673-674;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29974_t1_0673_0000_9

Fichier pdf généré le 01/02/2023

6

A Libreval-sur-Cher, 14 lots de biens d'émigrés, estimés 69,533 liv., viennent d'être vendus 143,065 liv.

La Convention décrète l'insertion au bulletin de ces différentes annonces (1).

[Libreval-sur-Cher, 27 vent. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen,

La vente des biens des émigrés se fait ici avec le plus satisfaisant succès. 14 lots estimés 69,533 liv., ont été vendus ces jours derniers, aux cris répétés de vive la République, vive la Montagne la somme de 143,065 liv. Conséquemment, la vente excède l'estimation de 73,502 liv.

La tyrannie sacerdotale n'existe plus en ce district. Les temples du fanatisme et de l'imposition sont partout renversés, et la raison et la philosophie sont nos divinités tutélaires. Les communes déposent avec activité les hochets et immondices de la superstition, et sous peu de jours, je ferai voyager toutes ces bêtises du sacerdoce vers le creuset national.

Périssent tous les rois! périssent tous leurs esclaves! que tous les aristocrates, les fanatiques, les patriotes de six mois, les égoïstes, les modérés et tous les traîtres à la patrie soient immolés à la vengeance d'un peuple libre! Tels sont les cris que jettent, de toutes parts dans ce district, les ardents amis de la République. Salut Montagnard.»

DURIOU (*agent nat.*).

7

Les citoyens de la commune d'Yvry-la-Hauteur, chef-lieu de canton, district d'Evreux, ont déposé, pour les frais de la guerre, par les mains du citoyen Lecomte, un couteau de chasse garni en argent; une cravate de soie; un hausse-col en cuivre; deux paires d'épaulettes, argent doré; une paire d'épaulettes en soie et argent doré; en assignats, 64 liv.; en argent, 100 liv.; 11 s., y compris une pièce de Basle donnée pour 12 s.; en or, 96 liv. (3).

[Yvry-la-Hauteur, 24 germ. II. Au repr. Lecomte] (4).

«La Société d'Yvry-la-Hauteur s'empressera toujours, Citoyen député, de donner des preuves de son attachement pour la République. Nos frères les citoyens que la composent sont prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le soutien des principes de liberté et d'égalité qui doivent animer tout bon patriote, et pour le maintien de la Convention nationale qui est leur plus ferme appui. Peu

(1) P.V., XXXV, 281. Bⁱⁿ, 28 germ. M.U., XXXVIII, 455; C. Eg., n° 608; Mon., XX, 248.

(2) C 298, pl. 1044, p. 4.

(3) P.V., XXXV,, 281 et

(4) C 297, pl. 1029, p. 6, 7.

fortunés, il n'est pas en leur pouvoir de donner beaucoup pour nos frères d'armes, ils auraient bien désiré être en état d'ajouter aux objets que nous t'envoyons en leur nom, par le citoyen Leconte, messenger, et dont voici le détail: une aulne environ d'étoffe écarlate, 52 chemises, 2 drapeaux, 4 paires de bas, une cravate en soie, 16 paires de souliers, une paire de brocquains, un paquet de vieux linge, un de charpie, 4 sabres, 4 beaudriers, 2 épées, 1 couteau de chasse, 1 habit, une veste, une culotte, 3 épau-
lètes en or et laine, 1 hausse-col, une giberne avec son beaudrier, 96 liv. en or, 100 liv. 2 s. en argent, et 64 liv. 6 s. en assignats. Nous t'envoyons aussi une adresse que tu voudras bien remettre au citoyen président de la Convention, qui exprime nos sentiments envers elle.

Reçois, Citoyen député, l'assurance de nos sentiments pour tout ce qui peut concourir au bien de la République une et indivisible. S et F.»

DELAUNAI, BÉNARD.

[Extrait des reg. de la Sté popul., Séance du 8 germ. II].

« Citoyens représentants,

Notre indignation est à son comble, de voir des monstres comblés des bienfaits d'un peuple qui les avait tirés de la poussière où ils auraient dû rester, oser entreprendre de lever le trône de la servitude sur les cendres de la représentation nationale, et teindre leurs poignards du sang des meilleurs patriotes; ne perdant pas de vue cet article sacré des droits de l'homme que quiconque usurperait la souveraineté nationale, soit sur le champ mis à mort par les hommes libres, nous jurons à la face de l'univers que fidèles aux principes de la Montagne, nous immolerons le premier qui oserait lui parler de roi ou de régent, nous ne répondrons aux projets liberticides des ennemis de la République, que par l'union étroite, et elle fera contre eux l'usage des armes les plus terribles. Oui, Représentants, restez à votre poste, achevez l'ouvrage de notre liberté, Vive la République, Vive la Montagne.»

P.c.c., 24 germ. : BÉNARD.

8

[COUTHON annonce que] Bosq, capitaine au 1^{er} bataillon des Bouches-du-Rhône, envoie 16 pièces de 6 liv. en don patriotique (1).

[Le cⁿ Bosq, au présid. de la Conv.; 20 germ. II] (2).

« Citoyen,

Il ne me reste plus que 16 pièces de six livres frappées à la face du tyran; mais ils ne souilleront pas plus longtemps ma bourse. J'en fais don à la patrie. Je demande que ce métal aille prendre l'empreinte de la liberté et devienne le

(1) P.V., XXXV, 281. Bⁱⁿ, 28 germ. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1264; C. Eg., n° 608.

(2) C 297, pl. 1029, p. 8.

juste salaire du généreux ouvrier occupé à forger le fer qui va donner la mort à tous les despotes. S. et F. Vive la Montagne.»

Bosq.

9

Amaranthe Arnand, préposé des vivres à Mariembourg, envoie un brevet de maîtrise (1).

10

La société populaire de La Roche-sur-Seine fait connote l'état des dons qu'elle a remis au district de Mantes (2).

11

Les administrateurs du district de Sens annoncent qu'ils envoient à la monnaie 861 marcs d'argenterie, 163,766 livres de matières de cloches, de fer, cuivre et plomb; et que déjà 1283 volontaires sont aux frontières, et brûlent de venger la mort de leurs frères et de consolider la Liberté (3) par l'effusion de leur sang, s'il le faut (4).

12

La société populaire de la Réunion-sur-Seudre a monté et équipé un de ses membres, et fait passer 270 chemises et des ballots considérables de charpie aux défenseurs de la Patrie (5).

[Réunion-sur-Seudre, ci-dev^t La Tremblade, 30 vent. II] (6).

« Citoyens représentans,

Fidèles aux principes d'égalité et de liberté qui vous ont conduits dans tous vos travaux, vous venez de faire un grand acte de justice. Des hommes qui ne diffèrent de nous que par la couleur languissaient sous l'esclavage le plus barbare et des milliers de victimes étaient tous les ans immolés par l'avarice; à votre voix l'humanité reprend son empire, la liberté traverse les mers et le noir habitant des côtes d'Afrique devient le frère des hommes libres.

Notre Société qui, placée entre Bordeaux et la Vendée, a toujours marché d'un pas ferme sur la ligne révolutionnaire, vient d'armer, de monter et d'équiper un de ses membres pour cavalier; il tarde à ce nouveau défenseur de la

(1) P.V., XXXV, 281.

(2) P.V., XXXV, 281.

(3) P.V., XXXV, 281. C. Eg., n° 608.

(4) M.U., XXXVIII, 456.

(5) P.V., XXXV, 281. Bⁱⁿ, 29 germ. (2° suppl^t); J. Sablier, n° 1264.

(6) C 300, pl. 1059, p. 21.

patrie de se mesurer avec les esclaves des tyrans; son généreux dévouement et les principes républicains qui l'animent, nous sont un sûr garant qu'il remplira le serment qu'il a fait de faire triompher la liberté ou de mourir en la défendant.

En procurant un soldat de plus à la liberté, nous nous sommes occupés de ceux qui la défendent si vaillamment. 22 douzaines et demie de chemises et des ballots considérables de vieux linges et charpie ont été envoyés successivement aux hôpitaux de Rochefort et à l'administration de notre district.

Les instructions du Comité de salut public ne nous ont pas plus tôt été connues, Citoyens représentans, que nous nous sommes empressés sous la direction de la municipalité, d'établir un atelier pour la fabrication du salpêtre, manipulé constamment par l'énergie de sa Société populaire, malgré le peu de ressource qu'offre le sol que nous habitons, nous avons obtenu des résultats heureux qui nous en présagent de plus considérables; nous travaillons avec le zèle et la gaieté qui conviennent à des Républicains qui s'emploient pour la patrie, c'est-à-dire pour eux, et nous serons assez payés si nous avons fabriqué une partie de la foudre qui doit exterminer les tyrans et la tyrannie; après l'avoir préparée, nos mains s'apprêtent encore à la lancer; placés sur un point de la frontière maritime, nous venons de jurer solennellement de mourir plutôt que de laisser souiller par des esclaves le territoire dont la garde nous est confiée; un registre ouvert pour souscrire à ce serment a été à l'instant couvert de signatures.»

BARGEAU, SIMON aîné, ROBICHON, LAUGA
[et 83 autres signatures].

13

Le citoyen Clément, agent national près le district de Reims, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire, ainsi que d'une somme annuelle de 100 liv., pour les frais de la guerre, à prendre sur son traitement. (1)

14

Les administrateurs du district de Montagne-Bon-Air, font passer l'état des dons faits par les citoyens de leur arrondissement. (2)

[Montagne-de-Bon-Air, 26 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Nous t'adressons l'état des dons offerts par une partie des communes de notre arrondissement pour le service de nos braves guerriers. Le reste des communes de ce district est occupé à recueillir ce que leur amour pour la patrie et leur dévouement pour la grande cause leur a fait sacrifier.

(1) P.V., XXXV, 282. Bⁱⁿ, 30 germ.; J. Sablier, n° 1264.

(2) P.V., XXXV, 282. J. Sablier, n° 1264.

(3) C 297, pl. 1029, p. 9, 10.